

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY  
COMTÉ DE MÉGANTIC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

SESSION  
SPÉCIALE  
-2017-  
**18 DÉCEMBRE**

Séance du 18 décembre 2017 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 4 décembre 2017, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Madame la Mairesse  
Mesdames les conseillères  
Messieurs les conseillers

Isabelle Gosselin

- 1- Germaine Martin Dion
- 2- René Thibodeau
- 3- Jean-Guy Levasseur
- 4- Bruno Martin
- 5- Lynda Marceau
- 6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous les membres du conseil et formant quorum.  
Sous la présidence de la mairesse, madame Isabelle Gosselin.  
Madame Cynthia Gagné, directrice générale de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :** mot de bienvenue

La mairesse madame Isabelle Gosselin constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par la mairesse madame Isabelle Gosselin à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivie par la pensée du jour.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

17-12-5945

Il est proposé par : Madame Lynda Marceau  
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)  
La mairesse s'étant abstenue de voter.

**ADOPTION DU BUDGET 2018**

17-12-5946

Il est proposé par : Monsieur Bruno Martin  
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2018 au montant de 2 097 360 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

**Revenus:**

Taxe foncière	1 214 160 \$
Paiements tenant lieu de taxes:	4 100 \$
Revenus autres:	84 270 \$
Transferts:	95 290 \$
	<hr/>
	<b>1 397 820 \$</b>
	<hr/> <hr/>
Aqueduc	87 780 \$
Égout	72 200 \$
Vidanges	163 670 \$
Récupération	42 370 \$
Taxe vidange des fosses septiques	58 300 \$
	<hr/>
	<b>424 320 \$</b>
	<hr/> <hr/>
Frais de financement	147 000 \$
	<hr/>
	<b>147 000 \$</b>
	<hr/> <hr/>
Surplus non-affectés	128 220 \$
	<hr/>
	<b>128 220 \$</b>
	<hr/> <hr/>
<b>TOTAL:</b>	<b><u>2 097 360 \$</u></b>

**Dépenses:**

Administration	352 710 \$
Sécurité publique	258 470 \$
Transport	610 520 \$
Urbanisme	111 460 \$
Loisirs	179 920 \$
	<hr/>
	<b>1 513 080 \$</b>
	<hr/> <hr/>
Aqueduc	94 890 \$
Égout	78 050 \$
Vidanges	163 670 \$
Récupération	42 370 \$
Vidange des fosses septiques	58 300 \$
	<hr/>
	<b>437 280 \$</b>
	<hr/> <hr/>
Frais de financement	147 000 \$
	<hr/>
	<b>147 000 \$</b>
	<hr/> <hr/>
<b>TOTAL:</b>	<b><u>2 097 360 \$</u></b>

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)  
La mairesse s'étant abstenue de voter.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse répond aux questions.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

17-12-5947

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 19 heures 39 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)  
La mairesse s'étant abstenue de voter.

---

Cynthia Gagné, directrice générale

---

Isabelle Gosselin, Mairesse

Je, Isabelle Gosselin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.